



RÈGLEMENT DU PRIX DE L'AFPEAH 2021-2022

*La figure mythologique retenue pour le Prix 2021-2022 est celle de
PROMÉTHÉE.*

ARTICLE 1: PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PRIX : Le « Prix de l'Afpeah » entend valoriser l'écrit, la culture antique et tout particulièrement la mythologie ainsi que le genre littéraire de la nouvelle. Chaque année, les participants devront imaginer une réécriture d'un mythe de l'Antiquité gréco-romaine. Le mythe constituera une source d'inspiration dans laquelle les élèves pourront puiser à leur gré.

Leur réécriture s'ancrera dans l'univers narratif qui leur convient (science-fiction, réalisme, fantastique ...). **Ils retiendront tout ou partie des éléments constitutifs du mythe.**

Le concours est ouvert aux élèves de collège et de lycée. Le texte doit être écrit en langue française, il ne doit pas comporter de fautes d'orthographe. **Le texte sera rédigé soit par un élève, soit par une classe entière, soit par un groupe d'élèves** (dans le cadre d'un projet collaboratif). **Dans tous les cas, ils doivent avoir un professeur référent.** Le jury est composé de professionnels de la culture, de parents et de professeurs.

ARTICLE 2 : ENVOI DES NOUVELLES : Les nouvelles (une seule nouvelle inédite par auteur, jamais primée) devront être envoyées par mail, en fichier word à [PrixAfpeah@protonmail.com](mailto: PrixAfpeah@protonmail.com)

ARTICLE 3 : CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

Envoi des documents (récit, bulletin d'inscription et autorisation parentale), au plus tard, le **15 février 2022.**

Nom et adresse de l'établissement scolaire :/ Nom du professeur référent :
...../ Présentation de l'auteur ou de la classe en 4 lignes.

Longueur de la nouvelle: 12 000 signes maximum (espaces compris).

Format: A4, Police Times New Roman, taille 12.

Thème imposé respecté (la FIGURE DE PROMÉTHÉE).
Une seule nouvelle inédite par élève ou groupe.



Le non-respect de ces règles entraîne la non-recevabilité de l'inscription.

ARTICLE 4 : PRIX

Un chèque de 200 euros récompensera chaque texte primé (un pour le niveau collège / un pour le niveau lycée), avec publication des nouvelles sur le site de l'afpeah, sans versement de droits d'auteur et sans que l'auteur puisse invoquer cette publication à l'appui d'une quelconque revendication quant à un dommage indirect qu'il subirait du fait de cette publication.

Le nom des lauréats et le titre de leur nouvelle seront annoncés sur le site de l'association, **le 30 mai 2022.**

Le jury se réserve le droit de ne délivrer aucun prix si les réécritures ne répondent pas à ses attentes.

ARTICLE 5 : DIVERS

Le jury décline toute responsabilité en cas d'envoi égaré ou reçu hors délai. Les délibérations du jury sont confidentielles et souveraines. Aucune contestation ne sera admise. Le fait de participer au concours implique l'acceptation de chacun des articles de ce règlement. Pour toute question concernant les modalités du concours, écrire à **PrixAfpeah@protonmail.com**

Les membres du jury, leurs élèves et leur famille ne sont pas autorisés à participer.

Pièces Jointes à fournir avec toute inscription: bulletin d'inscription et autorisation parentale :

PJ n°1 : Bulletin d'inscription au prix de l'Afpeah



NOM et ADRESSE de l'ÉTABLISSEMENT

.....
.....

NOM et ADRESSE MAIL du PROFESSEUR RÉFÉRENT

.....

NOM et PRÉNOM de l'élève:

CLASSE

Dans le cas d'un récit collectif, NOM de la CLASSE, NOM DES ÉLÈVES PARTICIPANT AU PROJET

DATE(S) DE NAISSANCE

ADRESSE de l'élève / des élèves :

.....

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE MAIL

TITRE DE LA NOUVELLE

Je m'engage sur l'honneur à respecter le règlement du concours de l'Afpeah

Date:

Signature de l'élève suivie de la mention « Lu et approuvé »

.....



PJ n°2 : Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e),demeurant à

..... autorise mon fils/ma fille

....., né(e) le, à participer au concours de nouvelles organisé par l'afpeah et je déclare accepter tous les termes du règlement de ce concours.

Je certifie que les renseignements fournis sont exacts.

Fait à,..... le.....

Signature du parent :



À destination des professeurs, membres du jury

Prix Coup de coeur des collégiens / Prix Coup de coeur des lycéens

Les enseignants, membres du jury du Prix de l'AFPEAH, se sont engagés à ne pas faire participer leurs élèves à ce travail de réécriture du mythe par souci d'impartialité. Ils ont, en revanche, la possibilité d'impliquer leurs élèves dans ce concours national en leur proposant de participer à un jury de collégiens ou à un jury de lycéens.

Au terme d'une concertation, les élèves en question attribueront un Prix Coup de cœur des collégiens et un Prix Coup de cœur des lycéens aux textes qu'ils auront choisis.

Un chèque de 50 euros récompensera chaque texte primé. Les nouvelles retenues par les jurys d'élèves seront également publiées sur le site de l'AFPEAH.